



Mariage d'un étranger avec un autre

Par **snur**, le **09/04/2010 à 16:47**

Bonjour, rnJ'ai actuellement un titre de séjour de 10 ans, et là j'ai fait connaissances avec quelqu'un qui est venu en France avec un visa. Son visa va bientôt expiré et je voulais savoir si on se marie la personne pourrait obtenir un titre lui permettant de rester en France? Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez a ma demande.

Par **didier**, le **09/04/2010 à 19:01**

oui c'est possible si vous avez un travail=condition de regroupement familial fiche de paie , appartement bon courage